

ORIENTATION / L'enseignement agricole propose plus de 150 formations sur Parcoursup, allant du baccalauréat au diplôme d'ingénieur agronome ou vétérinaire. Plus de 200 métiers sont couverts. Les jeunes ont jusqu'au 13 mars pour formuler leurs vœux.

Plus de 150 formations agricoles disponibles sur Parcoursup

L'heure est venue pour les élèves en classe de Terminale de formuler leurs vœux de préinscription en première année de l'enseignement supérieur sur la fameuse plateforme nationale Parcoursup. Souvent qualifiées de « parcours du combattant », ces préinscriptions sont pourtant indispensables pour l'orientation des futurs étudiants. La plateforme permet de candidater parmi 24 000 formations à travers un seul dossier. Alors, les jeunes qui se prédestinent à un métier agricole, agroalimentaire ou vétérinaire doivent eux aussi se connecter à Parcoursup avant le 13 mars pour formuler leurs vœux. Ils devront finaliser leur dossier et leurs vœux avant le 2 avril.



▲ **L'enseignement agricole français compte 217 000 élèves, étudiants et apprentis, ainsi que plus de 800 établissements répertoriés sur Parcoursup. Fortement ancrés dans leur territoire, ces établissements disposent de 192 exploitations agricoles et 38 ateliers technologiques.**

agricole, c'est s'engager vers des métiers porteurs de sens, qui recrutent et qui vous donneront toutes les clés pour relever les défis du monde de demain. Il n'y a pas de rôle aussi noble que celui de contribuer à nourrir la population. Chacun peut y trouver sa voie et s'épanouir, alors lancez-vous », a

précisé le ministre de l'Agriculture, Annie Genevard, par voie de communiqué. En effet, le ministère de l'Agriculture, ministère de tutelle de l'enseignement agricole, précise que 75 % des diplômés des formations professionnelles trouvent un emploi dans les six mois. Ce taux atteint 85 % pour les BTS agricoles.

Plus de 30 000 places ouvertes

Plus de 30 000 places sont ainsi ouvertes en voie scolaire ou en apprentissage : près de 25 700 en BTS agricole, près de 3 230 en certificat de spécialisation agricole, 184 en classe préparatoire scientifique, plus de 1 400 en formation des écoles d'ingénieurs et paysage et 400 en formation des écoles vétérinaires. ■

Sur communiqué

800 établissements inscrits

En naviguant à travers la plateforme, les jeunes tentés par les métiers du vivant et leur famille pourront faire leur choix parmi plus de 150 formations (du baccalauréat au diplôme d'ingénieur agronome ou vétérinaire) dispensées dans plus de 800 établissements et couvrant plus de 200 métiers. « S'engager dans une formation de l'enseignement

L'INFO EN +

Le calendrier de Parcoursup

- Depuis le 15 janvier au 13 mars :** inscriptions et formulation des vœux,
- 13 mars :** dernier jour pour formuler les vœux,
- 2 avril :** dernier jour pour compléter son dossier et confirmer ses vœux,
- 2 juin :** début de la phase d'admission,
- 6 au 10 juin :** classement des vœux en attente,
- 4 juillet :** inscriptions (après les résultats du baccalauréat). ■



MFR de Chatte

- 4^{ème} – 3^{ème} Classes d'orientation
- BAC PRO CGEA
Conduite et gestion de l'exploitation agricole
- BTSA ACS'AGRI en contrat d'apprentissage
Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole
- CERTIPHYTO



387 Route de St Marcellin - Les Colombières
38160 CHATTE - Tél. : 04 76 38 43 06
Mail : mfr.chatte@mfr.asso.fr / www.mfr-chatte.org



MFR Mozas

- 4^{ème} – 3^{ème} Classes d'orientation
- CAP(a) Métier de l'Agriculture
Options Ruminant et grandes cultures
- BAC PRO CGEA
Conduite et gestion de l'exploitation agricole
- BAC PRO Agroéquipement
- Titre CTETA en contrat d'apprentissage



4 chemin de Mozas
38300 BOURGOIN-JALLIEU - Tél. 04 74 93 14 38
Mail : mfr.mozas@mfr.asso.fr / www.mfr-mozas.org

INTERVIEW / Meryem Lugin a la charge de l'expertise sectorielle agricole, agroalimentaire et forêt pour la région Auvergne-Rhône-Alpes à France Travail. Grâce aux 104 agences du territoire et le Réseau pour l'emploi, elle aide les acteurs de ces secteurs en tension à recruter.

Donner envie d'agriculture à tous les publics



© France Travail

France Travail organise régulièrement une semaine dédiée à un secteur d'activité en particulier. En Auvergne-Rhône-Alpes, la délégation a décidé de consacrer une année entière à l'agriculture. Pourquoi ?

Meryem Lugin : « De manière générale, en effet, chaque région choisit le moment le plus opportun pour organiser sa semaine de l'agriculture, en septembre, par exemple dans les zones viticoles, en juin et juillet pour les zones céréalières. En Auvergne-Rhône-Alpes, avec 86 territoires agricoles et 180 labels, la diversité des productions est une réalité, au même titre que les contraintes géographiques et climatiques. Tous les mois de l'année, il existe un temps fort agricole, c'est pourquoi en accord avec nos partenaires (Anefa Aura entre autres), nous avons décidé de parler d'agriculture toute l'année. Au total, 60 % des agriculteurs et salariés de l'agriculture seront en âge de partir à la retraite en 2030, l'enjeu est tellement immense qu'il est nécessaire d'embarquer, sur le long terme, un maximum de personnes dans ce défi du recrutement. »

Concrètement, comment France Travail promeut les métiers agricoles auprès des demandeurs d'emploi ?

M.L. : « Nous disposons de cibles et de clés d'entrée différentes selon les territoires et les publics. Les métiers agricoles souffrent de visions parfois tronquées. De plus en plus de filières luttent pour objectiver la réalité de ces métiers. En travaillant avec nos partenaires, nous nous sommes rendu compte que, de manière dispersée, chacun avait mis en place tels ou tels dispositifs avec plus ou moins de succès. Notre rôle est de recenser l'existant, confronter ce qui fonctionne et surtout communiquer sur les bonnes pratiques, relayer de belles histoires. Dans un monde où jeunes et moins jeunes s'interrogent sur le sens de leur activité, l'agriculture, dont la mission est de nourrir la population, peut constituer un horizon séduisant. »

▲ **Meryem Lugin a la charge de l'expertise sectorielle agricole, agroalimentaire et forêt pour la région Auvergne-Rhône-Alpes à France Travail.**

En quoi est-il pertinent de travailler sur la saisonnalité en interfilières ?

M.L. : « En agriculture, 60 % des recrutements se déroulent entre mai et septembre. Un travail en maraîchage et en viticulture peut ainsi être complémentaire, au même titre qu'un emploi dans une exploitation d'élevage de montagne et un poste de saisonnier dans une station de ski. Dans cette même veine, nous travaillons en collaboration avec les groupements d'employeurs afin d'allonger la période d'emploi de la personne. À ce titre, nous avons bâti une offre de formation adaptée: la préparation opérationnelle à l'emploi. Elle est calée sur les besoins de l'entreprise et les compétences à acquérir du candidat avant un recrutement saisonnier de minimum quatre mois. »

Avez-vous une stratégie différente envers le public des jeunes ?

M.L. : « Nous intervenons dans les collèges avec le soutien du conseil régional. Cette année, nous allons nous appuyer sur les temps forts agricoles, comme les Salons : Vaches en piste, Paysalia, Tech & Bio, le Sommet de l'élevage, pour donner envie à un large public de choisir les métiers de l'agriculture. Au Sommet, par exemple, en partenariat avec l'Anefa Aura et la Draaf, nous allons organiser un rallye de l'agriculture, une itinérance pour faire découvrir les métiers, de l'éleveur à l'inséminateur au conseiller en passant par les techniciens... Par ailleurs, des visites d'entreprises sont aussi déjà prévues avec Graine d'emplois 69. ■

Propos recueillis par Sophie Chatenet

GRANDES CULTURES

ARBORICULTURE MARAICHAGE

VIGNE & VIN PAYSAGE

ANIMAUX D'ÉLEVAGE

L'AGRICULTURE FORME ET RECRUTE

SAISONNIER AGRICOLE CARISTE

OUVRIER AGRICOLE VENDANGEUR

CUEILLEUR DE FRUITS CASTREUR DE MAÏS

Je veux découvrir les métiers de l'Agriculture.

Je cherche un emploi.

STATISTIQUES / Une récente étude de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) Auvergne-Rhône-Alpes, conduite en partenariat avec la région académique, révèle les tendances d'orientation des néobacheliers aurhalpins. L'analyse des vœux exprimés sur Parcoursup en 2022 met en lumière une préférence marquée pour le choix de la filière, parfois au détriment de la proximité géographique.

Orientation post-bac : la filière l'emporte sur la proximité

En 2022, 66 900 néobacheliers ont prononcé des vœux sur la plateforme Parcoursup. L'analyse des vœux de 56 900 d'entre eux (41 800 de la voie générale et 15 100 de la voie technologique) conduite par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) Auvergne-Rhône-Alpes permet de dégager des tendances sur les volontés d'orientation et la mobilité de ces jeunes. La demande des néobacheliers se concentre majoritairement sur les établissements d'Auvergne-Rhône-

Alpes (82 %), l'Île-de-France et l'Occitanie attirant chacune 4 % des demandes. Les établissements de la région reçoivent, quant à eux, principalement des demandes d'étudiants locaux (77 %). Auvergne-Rhône-Alpes reçoit 13 % des demandes nationales, deuxième région après l'Île-de-France (24 %) et devant les Hauts-de-France et l'Occitanie (9 %). Pour autant, le choix de la filière prévaut sur la proximité avec le lieu de résidence, principalement dû au fait de l'hétérogénéité de l'offre de formation sur

la région. L'Insee a, en effet, cartographié l'offre de formation par zone d'emploi de résidence, révélant que la moitié des néobacheliers résident dans des zones à offre universitaire large, tandis que 20 % vivent dans des zones avec très peu d'établissements d'enseignement supérieur. Les zones à offre large concentrent 83 % de la demande régionale, conduisant de facto les étudiants des zones moins bien dotées à se déplacer pour accéder à la filière de leur choix. L'étude révèle ainsi que 64 % des demandes sont dirigées vers une zone d'emploi différente de celle de résidence à l'obtention du bac. Malgré ces disparités, Auvergne-Rhône-Alpes se distingue par son attractivité et son accessibilité. La région possède de grands centres universitaires accessibles en moins d'une heure de voiture pour la plupart des bacheliers, favorisant la mobilité intra-régionale.



vérifier que tous les jeunes de la région disposent des mêmes possibilités d'accès aux différentes filières. L'ajustement de la carte des formations et l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication, en adaptant les modalités d'enseignement, permettront

de proposer des solutions adaptées aux choix de chacun. » ■

M.-C. S.-B. sur communiqué

1. Les bacheliers des voies professionnelles (y compris agricole) utilisent moins Parcoursup, puisque plus de la moitié d'entre eux se dirige vers l'apprentissage ou une insertion directe sur le marché du travail, selon l'Insee.

L'INFO EN +

Les choix d'orientations sont liés à l'origine sociale

L'étude de l'Insee Auvergne-Rhône-Alpes met en évidence des liens forts entre l'origine sociale, le niveau scolaire et les choix d'orientation. Les néobacheliers d'origine sociale très favorisée (48 % des néobacheliers hors voie professionnelle) sont plus susceptibles de viser les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), quand les étudiants d'origine défavorisée (17 %) se tournent davantage vers les BTS. De même, les filières sont genrées, avec une forte représentation féminine dans les licences, les PASS (parcours d'accès spécifique santé) et les DE (diplôme d'État) sanitaire et social. ■

Des solutions adaptées aux choix de chacun

Pour le recteur délégué pour l'enseignement supérieur, pour la recherche et l'innovation, Gabriele Fioni, si l'offre de formation dans l'enseignement supérieur s'est « considérablement développée ces dernières années, il importe de

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE Formations et métiers du vivant en 2024

L'enseignement agricole regroupe l'enseignement technique agricole (jusqu'au bac ou BTS) et l'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et du paysage.

LES DOMAINES DE FORMATION

- Production agricole, forestière, aquacole et des produits de la mer
- Transformation et commercialisation de ces productions
- Industrie agroalimentaire et alimentation, industries liées à l'agriculture
- Santé et protection animale et végétale, hygiène, qualité et sécurité de l'alimentation
- Aménagement, développement, gestion et protection de l'espace rural, de la forêt, de l'eau, des milieux naturels et du paysage
- Service aux personnes et aux territoires

153 500

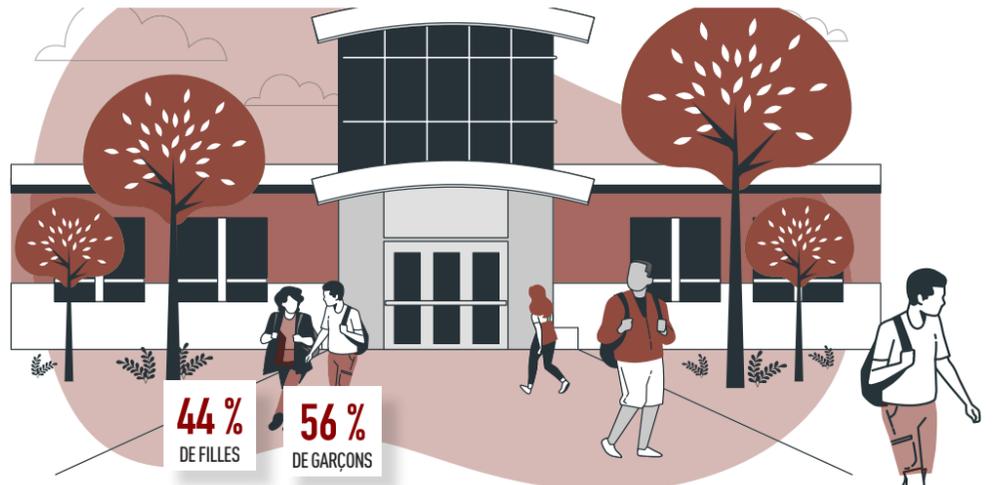
ÉLÈVES
de la 4^e au BTS

45 000

APPRENTIS
du CAPA au BTS

17 000

ÉTUDIANTS & APPRENTIS
dans les métiers d'ingénieur agronome, de vétérinaire ou de paysagiste-concepteur



802

ÉTABLISSEMENTS TECHNIQUES
220 publics | 582 privés

17

ÉCOLES D'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR AGRICOLE

192

EXPLOITATIONS AGRICOLES
dans les établissements publics

TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE :

Bac pro : **87%**
BTS : **92%**
3 ans après l'obtention du diplôme

Enseignement supérieur long : **96%**
1 an après l'obtention du diplôme

131

CENTRES DE FORMATION
D'APPRENTIS
95 publics | 36 privés

340

SITES DÉLIVRANT DES
HEURES DE FORMATION
PROFESSIONNELLE CONTINUE
156 publics | 184 privés

38

ATELIERS TECHNOLOGIQUES
ET CENTRES ÉQUESTRES

TAUX DE RÉUSSITE AUX EXAMENS (EN JUIN 2024) :

CAP agricole : **95%**
BAC Techno : **97%**
BAC Général : **96%**
BAC Pro : **88%**
BTS : **77%**

Source : Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire - DGER, Août 2024 / Infographie : impact by ARB, Février 2025 / Illustration : Freepik

LES SARDIÈRES
SCIENCES ET MÉTIERS DU VIVANT

BOURG-EN-BRESSE

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE, DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES

Lycée (formations générales, technologiques et professionnelles) L'ÉTABLISSEMENT DE FORMATIONS DES SCIENCES ET DES MÉTIERS DU VIVANT
CFPPA (apprentissage et formations adultes)

PORTES OUVERTES

22 mars

8h30 - 12h30

CAPA, BAC PRO, BP, BTS

Agriculture agro-alimentaire, laboratoire, paysage
CS/BP : Elevage laitier et avicole
Auxiliaire spécialisé vétérinaire
Conducteur matériels agricoles

01000 BOURG-EN-BRESSE • www.sardieres.fr • 04 74 45 50 80

CHOISIR / Avec plus de 800 établissements en France, l'enseignement agricole offre une multitude de formations et de possibilités pour ses élèves. Passionnés de nature, intéressés par l'agroalimentaire, futurs vétérinaires... Le champ est vaste.

Les 7 bonnes raisons de choisir des métiers grandeur nature

1 - Des formations pour tous

Avec, en moyenne, plus de 209 000 étudiants sur ses bancs chaque année, l'enseignement agricole propose des formations de la 4^{ème} au doctorat. Le ministère de l'Agriculture met en place des solutions pour que tous les jeunes qui le souhaitent puissent prendre part à l'enseignement agricole.

2 - Un apprentissage concret, proche de la réalité du terrain

Grâce aux nombreux stages proposés dans les formations, ainsi qu'aux possibilités d'alternance, les élèves mettent en œuvre leurs connaissances sur la réalité du terrain. Ces acquis sont un véritable atout pour l'arrivée sur le monde du travail.

3 - Valoriser son territoire, tout en participant à la transition agroécologique

Les établissements de l'enseignement agricole prennent part dans les dynamiques de leur territoire grâce aux exploitations agricoles et aux ateliers technologiques. Ils permettent de se former à la production, mais aussi à la commercialisation. Ces outils pédagogiques permettent aussi aux élèves d'apprendre à produire autrement, en modifiant les pratiques pour une transition vers un modèle durable.

4 - Rejoindre un collectif dynamique et promoteur de valeurs

Avec 60 % d'internes, l'enseignement agricole permet le développement d'un véritable collectif où se transmet le vivre ensemble. Encouragés à pratiquer une activité sportive et des activités cultu-

relles, ces possibilités, présentes dans chaque établissement, permettent le développement personnel des élèves.

5 - Des ouvertures sur l'Europe et l'international

L'enseignement agricole encourage et favorise les possibilités d'échange à l'étranger. Bien que l'Europe reste la destination préférée des élèves, soutenus par le programme Erasmus+, des personnes-ressources sont présentes dans l'ensemble des établissements pour permettre aux jeunes de réaliser leurs projets internationaux.

6 - Des formations qui répondent aux besoins du marché du travail

Avec des taux d'insertion professionnelle remarquables, l'enseignement agricole permet de se faire une place rapidement sur le marché du travail. À l'écoute de la réalité du terrain, les formations proposées répondent à de réelles demandes. Du CAP agricole au BTS, les spécialités proposées forment à des secteurs porteurs d'emplois.

7 - Participer au développement de l'agriculture de demain

La recherche et le développement sont doublement présents dans l'enseignement agricole. Tandis que les exploitations agricoles et les ateliers technologiques mettent en œuvre des expérimentations avec des professionnels, l'enseignement supérieur offre aussi la possibilité de participer directement à des projets de recherche. Ils travaillent au quotidien pour le développement de l'agriculture de demain. ■

S.C.

CURSUS / Depuis 2024, un étudiant ou un apprenti en BTSA souhaitant devenir ingénieur agronome ou vétérinaire bénéficie d'un parcours simplifié, sécurisé et facilité.

Devenir ingénieur avec un BTSA



▲ Depuis 2024, des classes passerelles sont ouvertes pour les diplômés de BTS agricoles pour accéder aux écoles d'ingénieurs agro et vétérinaires.

Plusieurs voies de concours existent pour devenir vétérinaire ou ingénieur agronome, selon le cursus suivi après le baccalauréat. Une de ces voies est destinée aux étudiants de BTSA ou BTS.

Jusqu'à présent, ces étudiants devaient être sélectionnés, puis suivre une année en classe préparatoire à l'issue de laquelle ils pouvaient se présenter, à bac +3, aux épreuves des concours agro-véto. « Ces deux sélections successives entraînaient un nombre limité d'étudiants ou d'apprentis provenant de BTSA accédant aux écoles nationales d'agronomie ou vétérinaires. Or, les étudiants ou apprentis diplômés d'un BTSA ont des compétences techniques et une connaissance des milieux de la production et de la transformation agricoles ou de l'élevage très appréciées des écoles et des futurs employeurs », indique le ministère de l'Agriculture.

Comment ça marche

Les concours agro-véto sont organisés au cours de la seconde année de BTS et l'admission aux écoles est donnée aux étudiants dès la fin de leur cursus. Par la suite, ils intègrent une classe passerelle qui les prépare à la poursuite d'études dans l'école agronomique ou vétérinaire. Chacune des classes, à petit effectif, propose un enseignement adapté et progressif pour accompagner au mieux les jeunes dans la réussite de leur parcours. « Le monde agricole s'est imposé à moi car j'avais besoin d'un métier qui fasse sens et qui permette un passage à l'action. Demain, je sais que je serai utile pour faire face aux grands défis de notre époque comme le changement climatique. Ingénieur agronome, c'est en réalité une multitude de métiers possibles qui permettent d'évoluer tout au long de sa carrière », relate Jeanne, étudiante ingénieure agronome. ■ C.D.

Devenir ingénieur par la voie de l'apprentissage

Avec plus de 1 700 apprentis-ingénieurs dans l'enseignement supérieur agricole, les jeunes sont de plus en plus nombreux à choisir l'apprentissage pour devenir ingénieur. Toutes les écoles d'ingénieurs relevant du ministère de l'Agriculture proposent au moins une formation d'ingénieur par la voie de l'apprentissage dans les spécialités suivantes : agronomie, agriculture, horticulture, paysage, agro-industries, agroalimentaire, alimentation et santé, eau et environnement. L'apprentissage permet de s'immerger rapidement dans le monde du travail et d'acquérir une expérience professionnelle tout en préparant un diplôme d'ingénieur. Durant leur cursus, les apprentis devront obligatoirement faire un ou plusieurs séjours à l'étranger d'une durée cumulée d'au moins 3 mois.

Quels profils ?

L'apprentissage est ouvert aux jeunes de 16 à 30 ans. En cas de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), la conclusion d'un contrat d'apprentissage aménagé est accessible à un candidat âgé de 16 ans au minimum et sans limite d'âge maximum. En revanche, une dérogation à la limite d'âge de 30 ans est possible lorsque le contrat est souscrit par une personne qui a un projet de création ou de reprise d'entreprise dont la réalisation est subordonnée à l'obtention du diplôme ou titre sanctionnant la formation poursuivie. L'apprenti est rémunéré tout au long de la formation, en fonction de son âge et de sa progression dans le cycle de formation faisant l'objet de l'apprentissage. ■





Samedi 5 avril
Samedi 24 mai

PORTES OUVERTES De 9h à 12h

NOUVELLE FILIÈRE

BAC PRO Vigne et vin

(Conduite et Gestion d'Entreprise Vitivinicole)

POUR

- Acquérir des compétences professionnelles dans le secteur de la viticulture et de l'œnologie
- Obtenir la capacité professionnelle agricole

En 3 ans après une classe de 3^{ème}

- Classe de Seconde en formation initiale avec stages
- Classe de 1^{ère} et terminale en apprentissage

4 rue du Repos | BP 113 | 07304 TOURNON SUR RHÔNE Cedex

www.lapelissiere.fr












BACHELOR

- BACHELOR RESPONSABLE MARKETING ET DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

Options : Vins, bières et spiritueux OU Agrofournitures

NOS BTSA

- BTSA TECHNICO COMMERCIAL Vins, bières et spiritueux
- BTSA ACS'AGRI : Analyse conduite et stratégie de l'entreprise agricole
- BTSA VO : Viticulture Œnologie

NOS BP REA

- BP REA Polyculture Elevage
- BP REA Vigne et Vin
- BP REA Arboriculture

NOTRE CAPA

- CAPA VIGNE ET VIN

POLE SANTE SOCIAL

- DE AES : ACCOMPAGNANT EDUCATIF ET SOCIAL

SCANNEZ-NOUS



TOURNON SUR RHONE (07)
Informations sur : <https://www.vivarais-formation.com>

PORTES OUVERTES : Samedi 22 Mars 9h-12h | Samedi 12 Avril 9h-12h
Contactez-nous pour plus d'informations !

JOURNÉE PORTES OUVERTES

VENEZ PRÉPARER VOTRE AVENIR !

À LA MFR D'ANNEYRON
10 rue de l'Europe, 26140, Anneyron

LE 22 MARS 2025 DE 9 H À 13 H

FORMATIIONS PAR ALTERNANCE, DE LA 4ÈME À LA LICENCE PRO

4ÈME/3ÈME ORIENTATION
COMMERCE ET VENTE
PRODUCTION VÉGÉTALE HORTICOLE
AGRICULTURE BIOLOGIQUE

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES



TÉMOIGNAGES / Anthony Gilbert, Alexis Chastant et Valentine Lamberet sont tous les trois diplômés de différents BTS effectués dans un lycée agricole de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Leur parcours scolaire et choix de carrière témoignent de la diversité de professions qu'offrent ces formations.

Les BTS en lycée agricole, une porte d'entrée vers de nombreux métiers

De la licence professionnelle, aux écoles d'ingénieurs, en passant par les études à l'étranger... les parcours scolaires à embrasser après un BTS en lycée agricole sont nombreux. Le cursus d'Anthony Gilbert en est le parfait exemple. Après avoir été diplômé d'un BTS analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole (ACSE) au lycée agricole Louis Pasteur Marmilhat (Puy-de-Dôme), le jeune homme de 22 ans a entamé une licence professionnelle à Angers. Dédiée aux métiers du conseil en élevage, cette expérience l'a poussé à compléter ses connaissances en intégrant un programme international au Pays Bas durant six mois. Un choix

qu'il ne regrette absolument pas. « J'ai pu apprendre l'anglais et faire un stage dans une entreprise hollandaise spécialisée dans la génétique, pour laquelle je vends dorénavant des paillettes d'insémination en France. J'adore ce que je fais et la philosophie de travail hollandaise », explique-t-il, le sourire aux lèvres.

Découvrir d'autres horizons

Durant ses études, Alexis Chastant a lui aussi eu envie de découvrir d'autres horizons. Après son BTS agronomie et productions végétales (APV) option semences obtenu au lycée agricole du Valentin (Drôme), l'étudiant a décidé de traverser la France. « Je suis parti à La Roche-sur-Yon, en Vendée, afin d'effectuer une licence professionnelle en management et organisation agricole, détaillait-il. L'objectif était d'orienter ma formation vers la gestion d'une entreprise, tout en étant en alternance dans une exploitation agricole de semences et de grandes cultures à Chabrilan dans la Drôme, au sein de laquelle je suis dorénavant chef de culture. » Diplômé depuis quelques mois, le jeune drômois estime que le BTS lui a apporté de nombreux bagages techniques concernant la production et son suivi en fonction des conditions pédo-climatiques. « Par la suite, mon alternance a été le moyen de comprendre l'économie et la fiscalité du monde agricole. » Autant de billes pour préparer le jeune employé à une éventuelle reprise de l'exploitation.



▲ Après un BTS Acse, puis une licence professionnelle et une école aux Pays-Bas, **Anthony Gilbert** est dorénavant commercial pour une entreprise hollandaise de production et de mise en place de semence bovine.



▲ Diplômée d'un BTS Gemeau, puis de l'école d'ingénieurs agronomes Isara, **Valentine Lamberet** prépare actuellement le concours afin de devenir inspectrice pour la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF).

Le coup de cœur est arrivé

À 25 ans, les projets professionnels de Valentine Lamberet sont quelque peu différents. Issue d'un BTS en gestion et maîtrise de l'eau (Gemeau) dispensé par le lycée agricole Agrotech de Vienne (Isère), la jeune femme a poursuivi ses études à l'école d'ingénieurs en agronomie, agroalimentaire et environnement (Isara), située à Lyon. Entrée directement en seconde année grâce à son BTS, l'étudiante a profité d'une année de césure pour « voir autre chose » et partir étudier l'histoire de l'art en Bretagne. À

son retour, et malgré de nombreux stages effectués durant son parcours scolaire, difficile de se résigner à choisir un métier. « Après cette école, nous pouvons autant travailler dans l'agroalimentaire, l'environnement ou l'agriculture... Une amie est devenue conseillère agricole, une autre est cheffe de projet en recherche et développement pour une marque commerciale de produits laitiers. Nous avons pourtant fait les mêmes études ! » Le coup de cœur est finalement arrivé à la fin de sa dernière année d'études lorsque plusieurs intervenants sont venus présenter leur profession. « Un inspecteur de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) s'est présenté et l'idée de veiller à la sécurité des consommateurs dans le domaine de l'agroalimentaire m'a beaucoup plu », confie celle qui travaille dorénavant le concours d'entrée via une classe préparatoire à Sciences Po Lyon. Son seul regret ? Ne pas avoir eu l'occasion de rencontrer ces intervenants et leurs métiers dès sa troisième année d'études. ■

Léa Rochon

PORTES OUVERTES

SAMEDI 15 MARS 2025
8H30 - 12H30

La Côte Saint-André
enseignement agricole public
L'AVENTURE DU VIVANT
NATUR'ACADÉMIE
VOTRE AVENIR EN CULTURE

LYCEE AGRICOLE DE LA COTE-SAINT-ANDRE
CFPPA 04 74 20 40 77



Dispositif AJIS

Aide en faveur des Jeunes Installés par la Safer
Un coup de pouce financier pour mon installation !

Futurs jeunes installés en Auvergne-Rhône-Alpes, nous finançons une partie de vos frais d'acte notarié.
Les démarches sont simples et le processus rapide.

Pour connaître les conditions d'éligibilité, contactez votre conseiller Safer

Comme près de 200 jeunes depuis 2022, nous avons bénéficié de l'accompagnement de la Safer !

DIRECTION GÉNÉRALE AGRAPOLE - 23, rue Jean Baldassini
69364 LYON Cedex 07
Tel : 04 72 77 71 50
E-mail : direction@safer-aura.fr



Olivier de Serres
Lycée Général-Pro-Techno • BTS / Licence • Formation Scolaire - Apprentissage - Continue

Aubenas (07)

PORTES OUVERTES
Samedi 1^{er} Février 9h-13h
Post-Bac
Visites - Rencontres - Entretiens

Vendredi 14 Mars 17h - 21h
Samedi 15 Mars 9h - 13h
Toutes formations
Animations - Visites - Entretiens - Rencontres

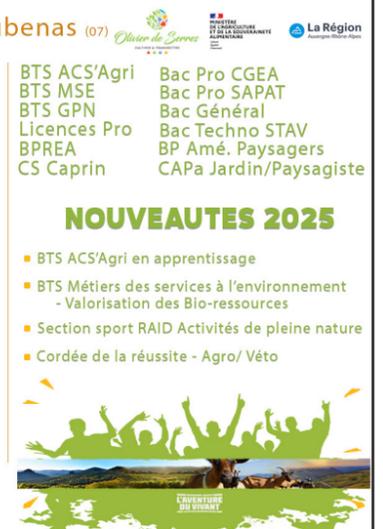
Samedi 12 Avril 9h-13h
Post-3ème

Inscriptions aux JPO et renseignements complémentaires
www.epl.aubenas.educagri.fr

BTS ACS'Agri	Bac Pro CGEA
BTS MSE	Bac Pro SAPAT
BTS GPN	Bac Général
Licences Pro	Bac Techno STAV
BPREA	BP Amé. Paysagers
CS Caprin	CAPa Jardin/Paysagiste

NOUVEAUTES 2025

- BTS ACS'Agri en apprentissage
- BTS Métiers des services à l'environnement - Valorisation des Bio-ressources
- Section sport RAID Activités de pleine nature
- Cordée de la réussite - Agro/ Vêto



MÉTIER / Malgré le renforcement des effectifs dans les écoles vétérinaires, la pratique de la rurale poursuit son déclin. Vétérinaire rural au sein d'une clinique de onze vétérinaires à Pontgibaud, au cœur des Combrailles puydômoises, Jean-Marie Ferraton apporte son analyse sur la situation entre défaut de la formation et changement générationnel.

Le rural recherche encore, et toujours, des vétérinaires

Le nombre d'étudiants vétérinaires entrant en école vétérinaire en France a progressé de 75 % depuis 2017, a révélé en décembre 2024 le rapport « Mission d'étude sur la démographie vétérinaire et d'expertise sur l'opportunité et la faisabilité de la création d'une sixième école vétérinaire ». La France tient-elle la réponse à ses déserts vétérinaires ? Pas si sûr. Le besoin annuel de nouveaux vétérinaires formés est estimé entre 1000 et 1050 vétérinaires par an, en France. Or, 70 % d'entre eux s'orientent vers les animaux de compagnie. Une crise des vocations pour la rurale qui est le témoin d'une génération tournée davantage vers son bien-être et qui en oublie son rôle au sein de la société. Explications avec le Dr Jean-Marie Ferraton, président du GTV 63 (groupement technique vétérinaire) et vétérinaire rural à Pontgibaud.

Rural recherche vétérinaire

Comme en médecine humaine, la médecine vétérinaire connaît elle aussi ses déserts. Selon l'Atlas démographique vétérinaire 2023, édité par l'Ordre des vétérinaires, la France comptait 20844 vétérinaires soit une progression de plus de 12 % du nombre de praticiens entre 2018 et 2022. Toutefois, tous les territoires ne bénéficient pas de ces nouveaux bras et notamment en milieu rural. Le nombre de vétérinaires déclarant une activité d'animaux de rente (en exclusivité ou en activité prédominante) poursuit son recul (-2,4 % en 2022 par rapport à 2021). Sur cinq ans, le nombre de vétérinaires déclarant une activité d'animaux de rente (en exclusivité ou en activité prédominante) est passé de 3451 en 2018 à 3406 en 2022, représentant seulement 16,4 % de la profession. A contrario, les vétérinaires déclarant une activité d'animaux de compagnie exclusive ou prédominante représentaient 70,8 % des inscrits. Cette tendance se poursuit encore aujourd'hui. Jean-Marie Ferraton exerce depuis près de vingt ans. En seulement deux décennies, il a observé un changement radical de perception de son métier par les nouvelles générations.



▲ Le nombre de vétérinaires déclarant une activité d'animaux de rente (en exclusivité ou en activité prédominante) poursuit son recul avec -2,4 % en 2022 par rapport à 2021.

À la tête d'une clinique vétérinaire avec trois associés, il emploie sept vétérinaires salariés, à Pontgibaud, aux portes des Combrailles. La quasi-totalité de son équipe pratique la médecine rurale. De jeunes talents qu'il a fallu convaincre de rester. « Quand on débute dans le métier, surtout en rural, être au sein d'une équipe est rassurant, d'une part. Et d'autre part, cela procure un certain confort de travail par rapport aux astreintes. »

La « rurale » dans le jargon vétérinaire est une pratique exigeante. Astreintes, urgences, relations sociales... Soigner des animaux de rente n'est en rien similaire aux animaux de compagnie. « Parfois, nous sommes contraints d'euthanasier un veau parce que les soins que nous allons pratiquer seront prohibitifs par rapport à ce que l'animal rapportera à l'éleveur, même s'il récupère entièrement. C'est la réalité du terrain. »

En rural, les vétérinaires sont contraints de prendre davantage en considération la réalité économique ; le sentimental occupant une place secondaire. Pour autant, le métier n'est pas dénué de relations humaines, au contraire. « Lorsqu'on a établi une relation de confiance avec

l'éleveur, il ne cherche pas à changer de vétérinaire. C'est une relation durable et, comme toute relation humaine sur le long terme, elle apporte son lot de difficultés mais aussi de joie et d'émerveillements. » Pourtant, la profession manque cruellement de ces vétérinaires dans les cours de fermes. Jean-Marie Ferraton estime que cette carence est le fruit à la fois d'un défaut de la formation de vétérinaire et d'un changement générationnel.

Le travail après les loisirs ?

« En six années d'études vétérinaires, nous n'avons pas un seul cours de psychologie pour nous apprendre à prendre du recul sur une situation ou à dialoguer avec des gens stressés, éternés par une situation d'urgence. La rurale nécessite d'établir un relationnel plus profond qu'avec un client qui va amener son chien une fois par an à la clinique. Ça peut vite devenir usant. Pour autant, une fois que le lien de confiance est construit avec les éleveurs, c'est ce qui nous maintient. Mon métier n'aurait pas cet aspect-là, j'aurais arrêté depuis longtemps. Il faut s'accrocher. Malheureusement, les jeunes ne sont pas armés à cette réalité. »

En tant qu'associé dans sa clinique de Pontgibaud (63), Jean-Marie Ferraton est régulièrement confronté au recrutement de vétérinaires salariés. Si aujourd'hui l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs pratique la rurale et se sont installés dans le département, lorsque vient le besoin de remplacement, c'est la douche froide. « Une année, deux de nos vétérinaires sont parties en congés maternité en même temps. Nous n'avons jamais pu les remplacer. Là où, autrefois, sur une offre d'emploi on regardait d'abord le salaire, les astreintes puis l'environnement local (loisirs...), les jeunes vétérinaires prennent le schéma en sens inverse. » Si le Puy-de-Dôme est plutôt attractif grâce à la Métropole clermontoise notamment, tous les départements ne sont pas logés à la même enseigne. « Je sais que la Corrèze et l'Ardèche sont dans des situations critiques », souligne Jean-Marie Ferraton. Pour le vétérinaire, l'absence de confrères dans certains territoires est une menace pour l'agriculture mais aussi la santé publique. « Nous sommes le premier rempart. » ■

Mélie Comte

SALON NATIONAL TECHOVIN

Éleveurs ovins : à vos astuces



▲ Ce passage à agneaux commandé à distance à partir du téléphone a remporté le 1^{er} prix en 2023.

Lors de chaque édition du Salon national TechOvin, des astuces d'éleveurs sont mises à l'honneur. En 2023, près de 30 d'entre elles ont concouru. En 2025, le Salon de la production ovine se tiendra les 3 et 4 septembre, toujours à Bellac (Haute-Vienne). Vous avez une astuce qui simplifie le travail au quotidien et vous souhaitez la partager : vous avez jusqu'au 18 juillet 2025 pour concourir. Les astuces concernent aussi bien des astuces matérielles que celles en lien avec l'organisation du travail sur les thèmes suivants : contention, aménagement de la bergerie, clôtures, reproduction, alimentation, abreuvement, génétique ou sanitaire.

N'hésitez pas à concourir. Pour ce faire, il suffit de nous envoyer une vidéo de 10 à 20 secondes accompagnée des éléments suivants : nom de l'astuce, votre nom et prénom, vos adresses électronique et postale et votre numéro de téléphone. ■

+ EN SAVOIR PLUS

Vous pouvez adresser vos vidéos à direction@techovin.com ou à laurence.sagot@idele.fr. Vous pouvez également remplir le dossier disponible sur le site du salon www.techovin.fr.

La clôture virtuelle est-elle une alternative aux clôtures physiques ?



▲ Les brebis sont prévenues par un signal sonore dès qu'elles s'approchent de la limite virtuelle.

Les brebis sont équipées de colliers spécifiques et les limites de la parcelle sont renseignées sur une application. Ces colliers fonctionnent comme des GPS via le réseau satellitaire pour acquérir la géolocalisation de chaque animal équipé. Ces données sont émises vers l'application Smartphone via le réseau téléphonique. En géolocalisant l'animal régulièrement, le collier vérifie que sa position est bien dans la zone de pâturage préalablement définie. L'animal est prévenu par un signal sonore puis électrique lorsqu'il s'approche de la limite virtuelle et qu'il la passe.

Trop onéreux

Le capteur est équipé d'une batterie dont l'autonomie est prolongée grâce à des panneaux solaires qui rechargent la

batterie partiellement. Testé au Ciirpo, sur le site d'innovation et de recherche du Mourier (Haute-Vienne), le système fonctionne. Les brebis apprennent rapidement à respecter les limites, notamment grâce à leur comportement grégaire. Toutefois, le coût du dispositif est actuellement un frein, car il faudrait équiper tout le troupeau de colliers. Le système est onéreux : environ 300 € par capteur + 0,2 à 0,40 € par jour et par capteur pour l'abonnement. De plus, il n'est pas commercialisé en France via un distributeur. ■

+ EN SAVOIR PLUS

Une fiche technique est disponible sur idele.fr : « La clôture virtuelle ».

Articles rédigés par Laurence Sagot, Institut de l'élevage-Ciirpo

Les activités du Ciirpo sont financées par l'Union européenne et les conseils régionaux Nouvelle-Aquitaine et Centre-Val de Loire.

JOURNÉE PORTES OUVERTES 2025

LYCÉE LE VALENTIN

SECONDAIRE ET SUPERIEUR

Samedi 15 mars 2025 de 9h à 17h

DE LA 2ND GT À LA LICENCE PRO
APPRENTISSAGE / ADULTES

PRISE DE RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE INTERNET :
WWW.LEVALENTIN.EDUCATION OU EN FLASHANT LE QR CODE !